

LE BOUSCAT (Gironde)

Le collège Ausone apprend à ses élèves demi-pensionnaires à trier leurs déchets, afin de les transformer en compost.

C'est un cas unique en France Trions pour nous

Le collège Ausone apprend à ses élèves demi-pensionnaires à trier leurs déchets ménagers.

Anciennement Pailleron, le collège a été entièrement refait, il y a peu, par le Conseil général. Aujourd'hui flambant neuf, il accueille 600 demi-pensionnaires, qui produisent un volume de déchets ménagers important et, selon le principe du pollueur payeur, l'établissement doit s'acquitter d'une taxe d'enlèvement des ordures ménagères de 14 000 euros par an. Cette somme importante prise sur le budget de l'établissement grève la partie réservée aux projets pédagogiques. Le principal, Christian Lavesque, ne peut le supporter. Ayant appris qu'un collège de Dignes (Alpes-de-Haute-Provence) travaille avec une association de conseil visant à la mise en place de composteurs de déchets. Il a décidé qu'il allait mettre les élèves à contribution dans une opération d'« écocitoyenneté » : **« Nous leur avons demandé de ranger leur plateau en fin de repas en mettant les assiettes d'un côté, les couverts et le verre de l'autre. Puis, nous avons demandé aux demi-pensionnaires de trier ce qui est compostable (pain, reliefs de repas) de ce qui ne l'est pas (barquettes alu, pots de yaourt, etc.) Ils ont vite compris. »**

15 tonnes de déchets réutilisables par an. Expérimentée pendant une semaine, une évaluation a donné des résultats encourageants : « A raison de 150 grammes par repas, cela donne la production de 15 tonnes de déchets réutilisables par an ! Soit, sur 14 000 euros, une économie d'au moins 10 000 euros », espère Christian Lavesque.

Intéressé par la démarche, **le Conseil général a installé dans le fond de la cour un composteur de moyenne importance dont s'occupera un agent spécialisé.** « **C'est une sorte de gros tube qui tourne.** Puis le contenant sera mis dans un bac à maturation fabriqué par notre section Segpa, sans bruit, ni odeur pour le voisinage. A cette production, nous devons rajouter du carbone tiré des serviettes en papier recyclable du restaurant scolaire et de la sciure de bois produite par la Segpa. Quand le mélange sera prêt, nous nous en servirons pour amender la terre de nos plantations qui est pauvre par nature », assure le principal.

« Je n'enseigne pas l'histoire ni les maths, mais mon rôle n'est pas seulement de siffler pour que tout le monde se mette en rang, poursuit-il. Ces enfants s'éparpillent ensuite dans différents lycées ou autres établissements. Je leur aurai au moins appris cela. »

Le papier et les boîtes aussi

La même démarche devrait être menée envers les enseignants et le personnel administratif pour le papier. « Nous réfléchissons à l'installation de poubelles avec fentes pour ne pas froisser les papiers et réduire les volumes. Si tout le monde le fait, tout le monde y gagnera », souligne Christian Lavesque.

En outre, chaque enseignant aura son quota de photocopies annuel, qu'il ne devra pas dépasser. De même, le Conseil général, encore lui, installera un petit compacteur de boîtes de conserve au restaurant scolaire. « Une boîte, c'est gros, et quand il y en a 20, imaginez le tas que ça fait ! Ce respect de la nature, c'est également le respect des autres », dit encore Christian Lavesque.